

# **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'agriculture, de  
l'agroalimentaire et de la forêt

**Décision du 10 JUIN 2016**

**portant désignation des responsables des budgets opérationnels au titre du programme  
« Forêt »**

**La directrice générale de la performance économique et environnementale des  
entreprises,**

Vu la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral, notamment son article 2 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 70 et suivants ;

Vu l'arrêté du 4 mars 2014 portant désignation des responsables de programme du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ;

**Décide :**

## **Article 1<sup>er</sup>**

En application des articles 70 à 72 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, les responsables des budgets opérationnels au titre du programme « Forêt » sont désignés selon la répartition mentionnée à l'annexe de la présente décision.

## **Article 2**

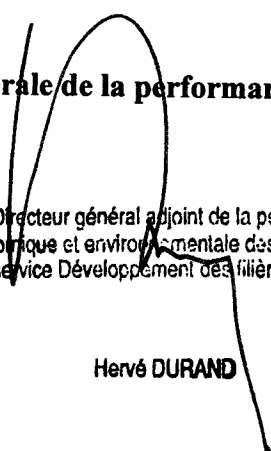
Est abrogée la décision du 28 avril 2014 portant désignation des responsables des budgets opérationnels de programme au titre du programme « Forêt ».

## **Article 3**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 10 JUIN 2016

 La directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises,

  
Le Directeur général adjoint de la performance  
économique et environnementale des entreprises  
Chef du service Développement des filières et de l'emploi

Hervé DURAND

### **Annexe**

| <b>RESPONSABLE DE BUDGET OPERATIONNEL<br/>DE PROGRAMME</b> | <b>NUMERO DU BUDGET<br/>OPERATIONNEL DE PROGRAMME</b> |
|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| <b>Chef du service Gouvernance et Gestion de la PAC</b>    | <b>0149-C001</b>                                      |